



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 128040

### Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les préoccupations de l'association Hacavie. Cette association, régie par la loi de 1901 et dont le siège est dans le Nord, met à disposition une base de données utilisée tant par les personnes handicapées que par les professionnels de santé. Son travail est reconnu par tous, même au niveau européen. Il semblerait que la CNSA ait décidé, en juin 2011, de ne plus subventionner cette association. Elle lui demande quelles raisons ont prévalu pour cette décision.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Hostalier](#)

**Circonscription :** Nord (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128040

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1229

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)